



AVIS

du conseil de développement

décembre 2017

**Autour d'une nouvelle
appellation de notre territoire**



SOMMAIRE

Introduction

1. La genèse de l'avis du Conseil de Développement de la Dracénie (CDD)

- A) Fonctions et sens du nom de l'intercommunalité
- B) Origine du nom « Dracénie »
- C) Constat sur le nom « Dracénie »
- D) Historique de la démarche

2. Descriptif de l'enquête

- A) Les cibles de l'enquête
- B) L'élaboration de l'enquête et la participation

3. L'analyse de l'enquête et l'avis du CDD

- A) Analyse des réponses de l'enquête parue sur ce thème dans le numéro 48 de Dracéniemag
- B) Propositions d'évolution du nom de notre territoire

Conclusion

« Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue, ou d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir. »

Ernest Renan

INTRODUCTION

Un territoire, qu'il soit vu et analysé au travers du prisme d'un historien, d'un géographe, d'un ethnologue ou d'un urbaniste, ne se définit pas de la même manière.

Son appellation doit répondre à deux impératifs :

- 1) en extra-muros, le nom d'un territoire doit permettre de caractériser ce dernier, de le faire connaître et d'attirer vers lui,
- 2) en intra-muros, il doit jouer un rôle fédérateur et dispenser un sentiment d'appartenance.

Seize ans après la création de la CAD, Communauté d'Agglomération Dracénoise, dont le nom « touristique » est « Dracénie, Terres de Provence », force est de constater que, si la dénomination « Dracénie » remplit relativement bien son rôle d'un point de vue fédérateur en intra-muros, ce même nom ne permet pas de faire connaître le territoire à l'extérieur et d'attirer vers lui.

Consciente de cette problématique, la Communauté d'Agglomération Dracénoise a donc saisi le CDD pour lui demander d'esquisser quelques pistes de réflexions.

1. La genèse de l'avis du conseil de développement de la Dracénie

A) Fonctions et sens du nom de l'intercommunalité

En 2013, l'assemblée des communautés de France a réalisé une étude intitulée « représenter l'intercommunalité : enjeux et pratiques de la communication des communautés », dans laquelle une définition du nom de l'intercommunalité avait été développée.

« Le nom est le premier élément qui contribue à l'identification de l'intercommunalité. Il ne témoigne pas simplement d'un travail de localisation, mais contribue au rapprochement entre le territoire et l'institution intercommunale, dont le nom devient le principal attribut. De fait, le nom de la communauté revêt plusieurs fonctions distinctes mais complémentaires, parmi lesquelles :

- une fonction « identitaire » : le nom permet, notamment pour ceux qui y habitent, une identification immédiate, une reconnaissance du territoire et de l'institution ;
- une fonction d'individualisation et de distinction : par son nom, la communauté apparaît comme une entité singulière, distincte d'une autre communauté, dont le nom incarne le caractère unique.

Le nom de la communauté a souvent une vocation interne au territoire, et s'adresse d'abord aux habitants qui appartiennent aux différentes communes qui composent cette communauté. Ce nom leur permet d'identifier l'intercommunalité, de reconnaître son existence et ses actions. Reste que cette logique identitaire se double de plus en plus souvent d'une logique centrée sur le développement, sur le rayonnement du territoire. Le nom s'adresse alors à un public extérieur à celui de la communauté. Dans cette perspective, le nom devient un symbole, un reflet de l'image du territoire, devenant ainsi un atout pour la promotion de celui-ci en mettant en avant certaines ressources de la communauté.

Par ailleurs, il est possible de distinguer différents types de noms de communautés :

- référence à la ville centre, laquelle donne alors son nom au territoire auquel fait référence le nom de la communauté, exemple : le Grand Dax ;
- référence à la géographie physique avec des références aux fleuves, vallées etc., exemple : la communauté de communes de la Vallée d'Ouche ;
- référence au patrimoine matériel ou immatériel, exemple : la communauté de communes des Coteaux du Layon ;

- référence au territoire géographique hérité, à une ancienne province, à une sous-division du territoire : exemple : la communauté de communes de la Saulx et du Perthois ;
- référence à la position géographique par rapport à un autre territoire : exemple : le cœur du Var.

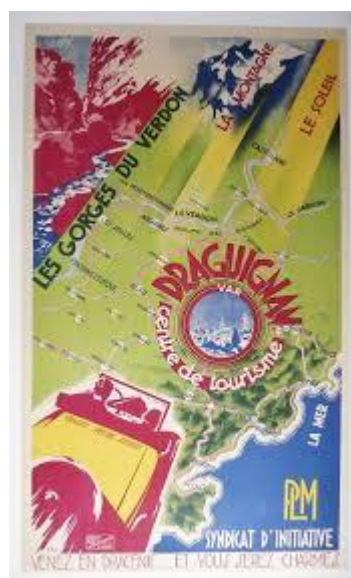
Ainsi, si certains noms répondent à des impératifs de localisation et d'identification de l'extérieur, d'autres reflètent la volonté de trouver une appellation ayant une signification pour la population du territoire communautaire. Mais le sens du nom de l'intercommunalité n'est pas réductible à son sens propre, et les différentes connotations portées par celui-ci doivent être prises en compte. De fait, aux noms des communautés sont associées de nombreuses valeurs subjectives renvoyant à des enjeux historiques, politiques, culturels, et qui font écho à leur perception par les individus. »

B) Origine du mot « Dracénie »

D'un point de vue étymologique, le nom de Dracénie est dérivé du gentilé dracénois, désignant les habitants de Draguignan.

Le Dracénois est une région naturelle de France située dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'est du département du Var. Le pays doit son nom à la ville de Draguignan qui en est la capitale et le cœur géographique.

La Communauté d'Agglomération Dracénoise, également appelée « Dracénie », couvre un territoire sensiblement identique à cette région naturelle.



D'un point de vue institutionnel, le mot Dracénie a été adopté dès 2000, lors de la constitution de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, traduisant le souhait de huit communes, Les Arcs-sur-Argens, Châteaudouble, Draguignan, Figanières, Lorgues, La Motte, Taradeau et Trans-en-Provence, de s'unir en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement de leur territoire.

C) Constat sur le nom « Dracénie »

La Dracénie, dans sa version initiale, a vécu. Depuis l'origine, ce territoire s'est agrandi, a évolué, s'est modernisé. Si les atouts de ce territoire sont nombreux, la destination peine encore à être connue. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération Dracénoise s'est lancée dans une réflexion sur la perception de la Dracénie, notamment au travers de sa dénomination.

Ce constat, partagé par le plus grand nombre, s'appuie sur deux études :

- d'une part, un avis du CDD d'octobre 2009 sur l'agglomération dracénoise et ses citoyens : comment rapprocher l'institution communautaire des citoyens de la Dracénie ? (cf. annexe 1)

De cet avis ressortaient les éléments suivants :

Donner une identité au territoire en associant population et élus

- | | |
|--|---|
| <p>Une trop grande confusion entre mairies et intercommunalité</p> | <ul style="list-style-type: none">◆ L'assimilation de la pensée s'élargissant vers une sensibilité intercommunale n'est pas acquise. En première instance, le citoyen pense qu'en terme de résolutions, la mairie va trouver une réponse à ses attentes. La confusion est d'ailleurs grande entre mairie et Communauté d'Agglomération et la répartition des compétences est loin d'être déterminée.◆ Dans un même mouvement, la distinction que la Communauté d'Agglomération Dracénoise n'est pas Draguignan ne s'opère pas toujours. |
| <p>Privilégier le terme « Dracénie »</p> | <ul style="list-style-type: none">◆ De plus, la Communauté d'Agglomération Dracénoise est assimilée à une entité administrative. La Dracénie, quant à elle représente un bassin de vie. Les citoyens ne sont pas des « Cadiens », mais des « Dracéniens ». Il est donc nécessaire de développer l'identité de la Dracénie afin d'apporter une notion communautaire. |
| <p>Une reconnaissance géographique indispensable</p> | <ul style="list-style-type: none">◆ La représentation de la Dracénie n'est donc pas assez exploitée. Il faut que le citoyen puisse identifier son territoire par une signalétique systématisée et harmonisée : à l'entrée et à la sortie de chacune des 16 communes.◆ Ainsi, l'intégration de la notion de Dracénie passe obligatoirement par sa reconnaissance géographique et par son assimilation à un sentiment d'appartenance territoriale. « Vous traversez la Dracénie » semble plus percutant que « vous traversez la CAD »... Favoriser l'identité géographique, c'est mutualiser l'identité économique, sociale, sportive et culturelle. |
- d'autre part, une étude réalisée par Protourisme en octobre 2012 portant sur l'image de la Dracénie (cf. annexe 2) et dont les conclusions énoncent de manière synthétique les éléments suivants :
- 1) dans leur communication, les professionnels du tourisme de la Dracénie s'appuient :
 - sur des destinations porteuses, Verdon et littoral notamment, et une mise en valeur de la situation carrefour privilégiée du territoire mais la Dracénie n'est pas formalisée comme destination touristique ;
 - sur une présentation attractive autour d'un champ lexical riche lié à la Provence ;
 - sur des valeurs : famille, convivialité, partage, tranquillité ;
 - 2) l'image perçue de la destination par les non-consommateurs traduit :
 - un déficit de notoriété spontanée et de capital sympathie ; mais l'appartenance à la Provence estompe la méfiance et rassure fortement ;
 - une destination qui souffre d'un manque d'identité propre : la Dracénie se définit de manière négative par rapport à d'autres destinations touristiques, pourtant concurrentes ;

- une perception limitée de l'offre touristique disponible sur le territoire : activités, paysages, spécialités, manifestations, etc. ;
- 3) l'image vécue de la destination par les consommateurs permet de mettre en lumière :
- un déficit qualitatif d'hébergement dans un parc hôtelier vieillissant ;
 - des verrues paysagères importantes ;
 - un potentiel touristique important mais une offre insuffisamment mise en valeur ;
- 4) comment présenter la Dracénie :
- une destination qui nécessite une précision spontanée : le seul terme « Dracénie » n'est pas suffisant pour introduire la destination et il y a un réel intérêt à ancrer la destination dans un référentiel plus large.

D) Historique de la démarche

◆ **19 janvier 2017** : bien avant d'être saisi officiellement par le président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, le CDD a émis le souhait de réunir un groupe de travail intitulé « participer à la connaissance de notre territoire pour contribuer à son développement », lequel a proposé plusieurs pistes d'actions (cf. annexe 3).

◆ **26 octobre 2017** : saisine du CDD par le président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

Constitution d'un groupe de travail « nouvelle appellation de notre territoire ».

◆ **du 3 octobre au 3 novembre 2017** : lancement par la CAD d'une enquête papier dans son magazine trimestriel et en ligne sur « quel nom pour notre territoire ? ».

◆ **3 novembre 2017** : clôture de l'enquête puis élaboration de statistiques par les services de la CAD.

◆ **7 novembre 2017** : réunion entre le président du CDD et les techniciens de la CAD pour dessiner les pistes et modalités et de la réflexion.

◆ **15 novembre 2017** : réunion du groupe de travail du CDD visant à analyser les résultats de l'enquête réalisée auprès de la population.

◆ **13 décembre 2017** : finalisation de la rédaction du présent avis avant sa présentation aux membres du CDD.

2) Descriptif de l'enquête

A) Les cibles de l'enquête

Selon l'adage « ceux qui y vivent sont ceux qui en parlent le mieux », la direction de la communication de la Communauté d'Agglomération Dracénoise a souhaité interroger les habitants du territoire et a lancé, début octobre 2017, une large concertation ouverte auprès de sa population à travers un questionnaire (cf. annexe 4).

Ce dernier a été distribué au format papier dans le Dracéniemag n° 48 de l'automne 2017 : 45 000 exemplaires distribués dans les boîtes aux lettres. La diffusion s'est étendue aux offices de tourisme, au pôle culturel Chabran et aux médiathèques du territoire, ainsi que dans les établissements publics tels que les organismes militaires, le centre hospitalier de la Dracénie, les cabinets médicaux, les collèges et les lycées et chez l'ensemble des partenaires de la CAD.

Par ailleurs, le même questionnaire a été transmis de manière dématérialisée aux 5 000 abonnés à la newsletter de la CAD et aux agents de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

La possibilité a été donnée aux personnes ainsi touchées de le remplir directement en ligne, sur le site institutionnel de l'agglomération www.dracenie.com et partagé sur des réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter.

B) L'élaboration de l'enquête et la participation

S'appuyant sur les résultats de l'étude menée par Protourisme, citée précédemment, la direction de la communication a procédé en interne à l'écriture des treize questions de l'enquête d'opinion.

Cette dernière, clôturée début novembre, a enregistré 239 réponses au questionnaire : 180 *via* le formulaire en ligne et 59 retours papiers.

Puis la direction de la communication a réalisé l'analyse statistique des réponses avec le logiciel Lime Survey (cf. annexe 5).

> QUESTIONNAIRE > VOTRE TERRITOIRE ET VOUS

1 Depuis combien de temps habitez-vous en Dracénie ?

- moins de 5 ans entre 5 et 15 ans depuis toujours

2 Connaissez-vous le nom touristique utilisé pour votre territoire ?

- oui non

Si oui, lequel ?

- Dracénie Dracénie Terres de Provence Agglomération Dracénoise

3 Connaissez-vous l'origine du Nom Dracénie ?

- oui non

4 Connaissez-vous le logo de la Dracénie ?

- oui non

Si oui, souhaitez-vous le voir évoluer ?

- oui non ne se prononce pas

5 À quoi vous fait penser le nom Dracénie ?

- Draguignan la Provence le Var rien de spécial autres

6 Utilisez-vous le terme Dracénie pour nommer votre territoire ?

- en famille avec vos amis auprès de visiteurs jamais

7 Pensez-vous que le nom de votre territoire soit connu à l'échelle du Var ?

- oui non ne sais pas

Et à l'échelle de la région ?

- oui non ne sais pas

Et au niveau national ?

- oui non ne sais pas

9 Trouvez-vous ce nom Dracénie...

- chaleureux froid un nom comme les autres pas d'avis

10 Souhaitez-vous le voir évoluer ?

- oui non ne se prononce pas

11 Si oui, quel terme pourrait le composer ?

- Provence Verdon Dracénie Côte d'Azur autres

12 Parmi les propositions ci-dessous, quel nom vous semble définir le plus votre territoire ?

- Dracénie Var Dracénie Provence Dracénie Verdon Dracénie Provence Verdon Dracénie verte aucun

13 Enfin, que proposez-vous comme nom pour votre territoire ?

3) L'analyse de l'enquête et l'avis du CDD

A) Analyse des réponses de l'enquête parue sur ce thème dans le numéro 48 du Dracéniemag

Parmi les lecteurs de ce Dracéniemag ayant bien voulu répondre, 50% habitent en Dracénie depuis toujours et 38 % y résident depuis cinq à quinze ans.

90% connaissent le nom touristique utilisé pour notre territoire, et parmi ceux-ci 70% citent spontanément « Dracénie » et 11% « Terres de Provence ».

69% connaissent l'origine du nom « Dracénie », (NDLR : de « draconem », le dragon qui menaçait Draguignan, tué par Saint Hermentaire au V^e siècle, à l'entrée des gorges de Châteaudouble ; ce dragon figure sur le blason de Draguignan)

Sur les 75% connaissant le logotype de notre communauté d'agglomération, 39% souhaitent le voir évoluer.

Sur l'évocation du nom « Dracénie », 81% pensent à Draguignan, 2,5% à la Provence et autant au Var, et 7% « aux villes et villages proches de Draguignan ».

Si 37% ne mentionnent jamais le terme « Dracénie », 31% l'utilisent auprès des visiteurs, 21% avec leurs amis et 12% en famille.

80% pensent que ce terme est connu dans le Var, 55% connu dans la région et seulement 3% au niveau national, ce qui conforterait une déperdition manifeste de ce terme au fur et à mesure que l'on s'éloigne de notre territoire.

26% trouvent ce terme chaleureux, 29% froid, et pour 38%, il ne leur fait « ni chaud ni froid », 70% souhaitant cependant le voir évoluer.

B) Propositions d'évolution du nom de notre territoire

- Par les personnes ayant répondu au questionnaire.

38% souhaiteraient que le terme « Provence » soit mentionné dans la nouvelle appellation, 11% « Verdon », 4% « Dracénie » et 2% « Côte d'Azur ».

Si le terme « Côte d'Azur » ne peut pas, malgré sa forte image à l'international, être retenu car ne concernant étymologiquement que le littoral oriental de la Méditerranée, l'association de trois autres termes revient très souvent dans les souhaits : « Dracénie », « Provence » et « Verdon » classés dans pratiquement tous les ordres et avec quelques variantes intégrant «et» ou «sur».

Parmi les termes proposés dans l'enquête pour définir notre territoire, 33% souhaitent « Dracénie Provence Verdon », 23% « Dracénie Provence », 8% « Dracénie Verdon », 6% « Dracénie Var ».

Dans les propositions spontanées faites dans le cadre de la dernière question « que proposez-vous comme nom pour votre territoire ? », des associations, avec des variantes, autour des termes « Dracénie », « Provence » et « Verdon » sont majoritairement formulées.

- **Par les membres du groupe de travail du conseil de développement.**

Certains estiment que le terme « Dracénie » doit être maintenu car il fait partie de nos racines, de notre mémoire, même s'ils reconnaissent que ce terme n'est pas porteur et méconnu hors des limites du territoire.

De nombreux échanges très constructifs et un tour de table ont permis à chacun de formuler ses propositions. Après analyse de ces termes en matière de notoriété et d'image, les membres du groupe retiennent très majoritairement « Provence » « Verdon », et « Terres de..... », cette dernière locution marque l'authenticité, la ruralité sereine et la qualité de la nature de notre territoire. Ils se montrent plus réservés pour « Dracénie », tout en comprenant les arguments de ceux qui défendent le maintien de ce terme.

Dans un souci de compromis, une nuance est apportée sur cette future appellation, dans ce sens qu'elle pourrait comporter deux déclinaisons :

- l'une que l'on pourrait qualifier « d'institutionnelle », mentionnée sur les documents administratifs : celle-ci pourrait comporter, dans un ordre restant à définir, les termes « **Dracénie** », « **Provence** » et « **Verdon** ».
- l'autre, plus porteuse, plus « vendeuse » dans le cadre d'un marketing territorial bien pensé, pourrait s'articuler, dans un ordre restant à établir, autour de termes plus évocateurs au plan national et international, tels que « **Provence** » ou « **Verdon** » associés au vocable « **Terre de....** », sachant toutefois qu'une communauté de communes du nord-ouest varois porte déjà le nom de « Provence Verdon » !

CONCLUSION

Le conseil de développement sera aux côtés de la Communauté d'Agglomération Dracénoise et de ses élus pour approfondir ces pistes de réflexions et trouver un nom chargé émotionnellement qui puisse fonctionner sans sa désignation administrative.

Le territoire devra miser dans sa future appellation sur l'émotionnel et la sensibilité, fixateurs d'identité et conditions essentielles de notoriété.

Il serait également intéressant de catalyser une future communication sur un produit particulièrement vendeur sur le territoire afin de développer le triptyque suivant :

« un produit, un terroir, un territoire »

... afin d'assurer la promotion vers l'extérieur de ce territoire que nous aimons tant, ce piémont, vallée du Verdon au cœur de la Provence.